

Pendant la période *lin-té* (664—665), *Tche-tchan*, avec le titre de grand général des gardes braves de gauche, fut nommé préfet de l'arrondissement de *Si*. A sa mort, il reçut le titre posthume de Gouverneur de l'arrondissement de *Leang*. Il eut un fils, nommé *Tchao*, qui aimait l'étude; un vendeur de livres rares étant venu, la mère (de *Tchao*) regarda l'argent qui était dans son coffre et dit en soupirant: «Pourquoi tenir à cela et ne pas permettre que mon fils acquière des connaissances rares?» Elle prit donc tout cet argent pour acheter les livres. *Tchao* parvint graduellement au titre de *se-chan-k'ing*; il était bien versé dans la littérature. Son frère cadet, *Tch'ong-yu*, avait des talents militaires; pendant la période *yong-hoei* (650—655), il fut *tchong-lang-tsiang* du *yu-fou* des gardes militaires de droite et reçut le titre nobiliaire de roi régional de *Kiao-ho*; son apanage atteignit le chiffre de trois mille foyers. Il mourut avec le grade de général en chef du *tchen-kiun*; l'impératrice *Ou* fit témoigner de l'affliction en son honneur et lui donna comme vêtements mortuaires de belles soies avec des présents considérables; son apanage et ses dignités prirent fin avec lui.

#### Notice sur Yen-k'i (Karachar).

(*T'ang chou*, chap. CCXXI, a, p. 7 v°).

Le royaume de *Yen-k'i* (Karachar) est à plus de sept mille *li* à vol d'oiseau à l'ouest de la capitale; il a six cents *li* de l'est à l'ouest et quatre cents *li* du nord au sud. A l'est se trouve *Kao-tch'ang* (Tourfan); à l'ouest, *K'ieou-tse* (Koutcha); au sud, *Wei-li*; au nord, les *Ou-suen*. Des canaux

aux règnes des empereurs de Chine, mais la période confuse qui précède l'avènement de la dynastie *Soei* rend là encore le calcul difficile.

C'est ici le lieu de signaler une erreur qui s'est glissée dans la traduction de la vie de *Hïuen-tsang* par Stanislas Julien. D'après cette traduction (p. 285), *Hïuen-tsang* se trouvant en 644 à Khoten, aurait chargé un jeune homme de pays de *Kao-tch'ang* d'aller présenter au roi une lettre où il lui annonçait son retour; au bout de sept à huit mois (p. 288), le roi de *Kao-tch'ang* aurait envoyé au pèlerin une réponse pleine de bienveillance. Puisqu'il n'y avait plus de roi de *Kao-tch'ang* depuis l'année 640, il est impossible que, en l'an 644, *Hïuen-tsang* ait correspondu par lettres avec un roi de ce pays. Si on se reporte en effet au texte chinois, on constate qu'il n'y est pas question du roi de *Kao-tch'ang*; la lettre que *Hïuen-tsang* envoie par l'intermédiaire d'un jeune homme de *Kao-tch'ang* est adressée à la cour, c'est à dire à l'empereur de Chine; *Hïuen-tsang* s'y excuse d'avoir quitté sa patrie subrepticement en l'année 629, vante ses glorieux voyages et informe son souverain de son prochain retour. En réponse à cette missive, il reçoit un «décret impérial» qui l'assure d'un bon accueil et qui l'avise des ordres qui ont été donnés aux fonctionnaires chinois de la frontière occidentale de l'empire pour faciliter son retour.